



**LE RESEAU DE TRANSPORTS DE LA CAPV  
au 1<sup>er</sup> septembre. 2008**

Dossier de Presse  
Lundi 16 juin 2008

*Pays de Vannes*  
agglomération

**TPV**  
TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES

# LE RESEAU DE TRANSPORTS DE LA CAPV au 1<sup>er</sup> septembre 2008

## Au sommaire

---

- **Genèse du nouveau réseau TPV** Page 3
- **Les principes d'organisation du réseau** Page 5
- **L'offre par ligne** Page 7
- **Les services de Dimanches et Jours fériés** Page 8
- **Les services de soirée** Page 9
- **Le Transport à la Demande : le TAD Zonal** Page 10
- **Les services de transports scolaires** Page 12
- **Les objectifs de fréquentation** Page 13
- **Le volet social** Page 14
- **Les tarifs au 1<sup>er</sup> sept. 2008/2009** Page 15
- **Informations pratiques** Page 16
  
- **Itinéraires par ligne**

## GENESE DU NOUVEAU RESEAU TPV

---

Dans la continuité de l'**enquête Origine/Destination** qui s'est déroulée en décembre 2006 sur l'ensemble des lignes urbaines TPV, la CAPV a confié à Veolia Transport en mai 2007 une mission d'**étude sur l'élaboration d'un schéma d'évolution du réseau** des Transports du Pays de Vannes.

Cette étude s'est attachée à proposer une **desserte adaptée** à la nouvelle donne d'un territoire particulièrement dynamique.

Elle s'est déroulée en trois phases :

- la première phase a consisté en un **diagnostic territorial et transport** qui a permis de mettre en valeur les forces et les faiblesses du réseau actuel.
- la deuxième phase correspondait à l'élaboration de **plusieurs scénarii** de dessertes et de niveaux de services hiérarchisés.

*Lors de la présentation de l'étude à la Commission plénière du 6 décembre 2007, le scénario 3, dit de développement, s'est imposé.*

*Le vote du bordereau à l'unanimité au Conseil Communautaire du 19 décembre 2007 a permis d'aborder la phase 3 de l'étude.*

- La troisième phase a détaillé **le scénario retenu** et ses impacts économiques et commerciaux.

*En février 2008, chaque commune ou groupe de communes a bénéficié d'une présentation personnalisée des évolutions du réseau TPV à la rentrée de septembre 2008.*

*Le réseau prend sa configuration définitive en juin 2008, avec le Conseil Communautaire du 19.*



## LES PRINCIPES D'ORGANISATION DU RESEAU

---

Le réseau TPV est organisé en accord avec le territoire qu'il dessert et propose :

- une structure d'offre claire, avec des itinéraires identiques à l'aller et au retour ;
- un réseau lisible avec des horaires réguliers, si possible cadencés ;
- un dimensionnement de l'offre hiérarchisé en fonction de la demande avec des lignes structurantes, de maillage et périurbaines et du Transport à la Demande (TAD).

- **Les lignes structurantes**

Le réseau de bus, dans le secteur dense de l'agglomération, est structuré sur les deux axes principaux sur lesquels les mouvements sont les plus importants.

Un BHNS (**Bus à Haut Niveau de Service**), avec des intervalles de passages de 10 mn toute l'année, est mis en place sur le T formé par l'axe Nord/Sud et l'axe Ouest/Centre-ville et correspond à :

- la **ligne 1** : Le Ténéno – Kerniol – République – Cliscouët – Cassard,
- la **ligne 2** : Le Fourchêne – Le Port.

- **Les lignes de maillage**

La continuité urbaine, qui comporte de nombreux équipements et des secteurs en développement, est irriguée par un réseau de maillage avec des lignes de bus desservant efficacement **tous les pôles générateurs et émetteurs de déplacements** identifiés (quartiers résidentiels, équipements administratifs et sociaux, établissements de santé, gares SNCF et routières, zones commerciales, établissements scolaires et universitaires...)

Les intervalles entre deux services sont en moyenne de 20 mn et le plus souvent possible cadencés toutes les 20 mn en période scolaire.

Le samedi et pendant les vacances scolaires, la fréquence est de 30 mn.

Les lignes de maillage sont au nombre de quatre :

- la **ligne 3** : Le Pouffanc – République – Square du Morbihan - Conleau-Piscine,
- la **ligne 4** : Le Poteau – Saint-Avé - République – Petit-Molac - Arradon,
- la **ligne 5** : Kersec – Le Pouffanc – République – Luscanen),
- la **ligne 6** : Séné – Le Port.

- **Les lignes périurbaines**

Les discontinuités urbaines et les bourgs de la première couronne constituent le terrain d'exercice privilégié de solutions mixtes, avec des bus tout ou partie de la journée ou des véhicules plus légers (9 places) en heures creuses.

Le niveau de service correspond au minimum à un bus par heure, voire plus d'un bus par heure.

Les lignes périurbaines sont également au nombre de quatre :

- la **ligne 7** : Ploeren – République - Theix,
- la **ligne 8** : Plescop – Le Fourchêne,
- la **ligne 9** : Meucon – Kerniol,
- la **ligne 10** : Saint-Nolff – Pont SNCF

- **Une ligne scolaire**

La **ligne 11** à vocation scolaire parcourt l'itinéraire de l'actuelle ligne 6 et dessert les principaux établissements scolaires du secondaire entre Ménimur et Cliscouët.

Le détail de chaque itinéraire vous est proposé en annexe.

## L'OFFRE PAR LIGNE

<b>Période Scolaire</b>		<b>ACTUEL</b>	<b>FUTUR RESEAU</b>	
		<b>Nombre d'allers-retours</b>	<b>Nombre d'allers-retours</b>	
<b>Ligne</b>	<b>Intitulé</b>		<b>Centre Ville</b>	<b>Terminus</b>
1	Kerniol - Cliscouet	76,5	79	32
2	Le Fourchène - Le Port	57,5	79	79
3	Le Poulfanc - Conleau	30,5	38,5	24
4	St-Avé - Arradon	30,5	38	31,5
5	Kerthomas - Le Poulfanc	32,5	37,5	30 / 23
6	Séné - Le Port	31	34	4
7	Ploeren - Theix	10 / 12	16	14,5
8	Plescop - Le Fourchène	10	12,5	12
9	Meucon - Kerniol	13	13	13
10	St-Nolff - Gare SNCF	10	12	12
		291,5	359,5	

<b>Samedi et vacances</b>		<b>ACTUEL</b>	<b>FUTUR RESEAU</b>	
		<b>Nombre d'allers-retours</b>	<b>Nombre d'allers-retours</b>	
<b>Ligne</b>	<b>Intitulé</b>		<b>Centre Ville</b>	<b>Terminus</b>
1	Kerniol - Cliscouet	63,5	78,5	32
2	Le Fourchène - Le Port	50,5	79	79
3	Le Poulfanc - Conleau	21,5	25	24
4	St-Avé - Arradon	25	26	26
5	Kerthomas - Le Poulfanc	24	25,5	25 / 17
6	Séné - Le Port	25	24,5	4
7	Ploeren - Theix	10	12	12
8	Plescop - Le Fourchène	10	12	12
9	Meucon - Kerniol	11,5	13	13
10	St-Nolff - Gare SNCF	10	12	12
		251	308	

En période scolaire comme pendant les vacances, le nombre d'allers-retours par ligne est en augmentation de plus de 20%.

## LES SERVICES DE DIMANCHES ET JOURS FERIES

L'offre de transport est également étoffée le dimanche.

A l'itinéraire actuel Nord/Sud (Le Ténéno – Ménimur – Gare SNCF – République – Le Port – Kercado – Cliscouët – Square du Morbihan – Conleau) s'ajoute une **ligne Est/Ouest** :

*Kersec - Beaupré - Tohannic - Jaurès - République - La Madeleine - Le Pargo - Laroiseau - Kerthomas.*

Cette desserte de la partie agglomérée du réseau permet notamment de mettre en relation les lieux desservis par la nouvelle ligne de bus avec ceux desservis par la ligne préexistante : quartiers résidentiels, zones de loisirs (sud, centre-ville, ouest), hôpital, clinique... le dimanche après-midi, avec des **correspondances organisées** Place de la République.



## LES SERVICES DE SOIREE

---

A titre expérimental, pour répondre à la demande de la clientèle jeune notamment, le réseau TPV propose à partir de la rentrée un service de soirée.

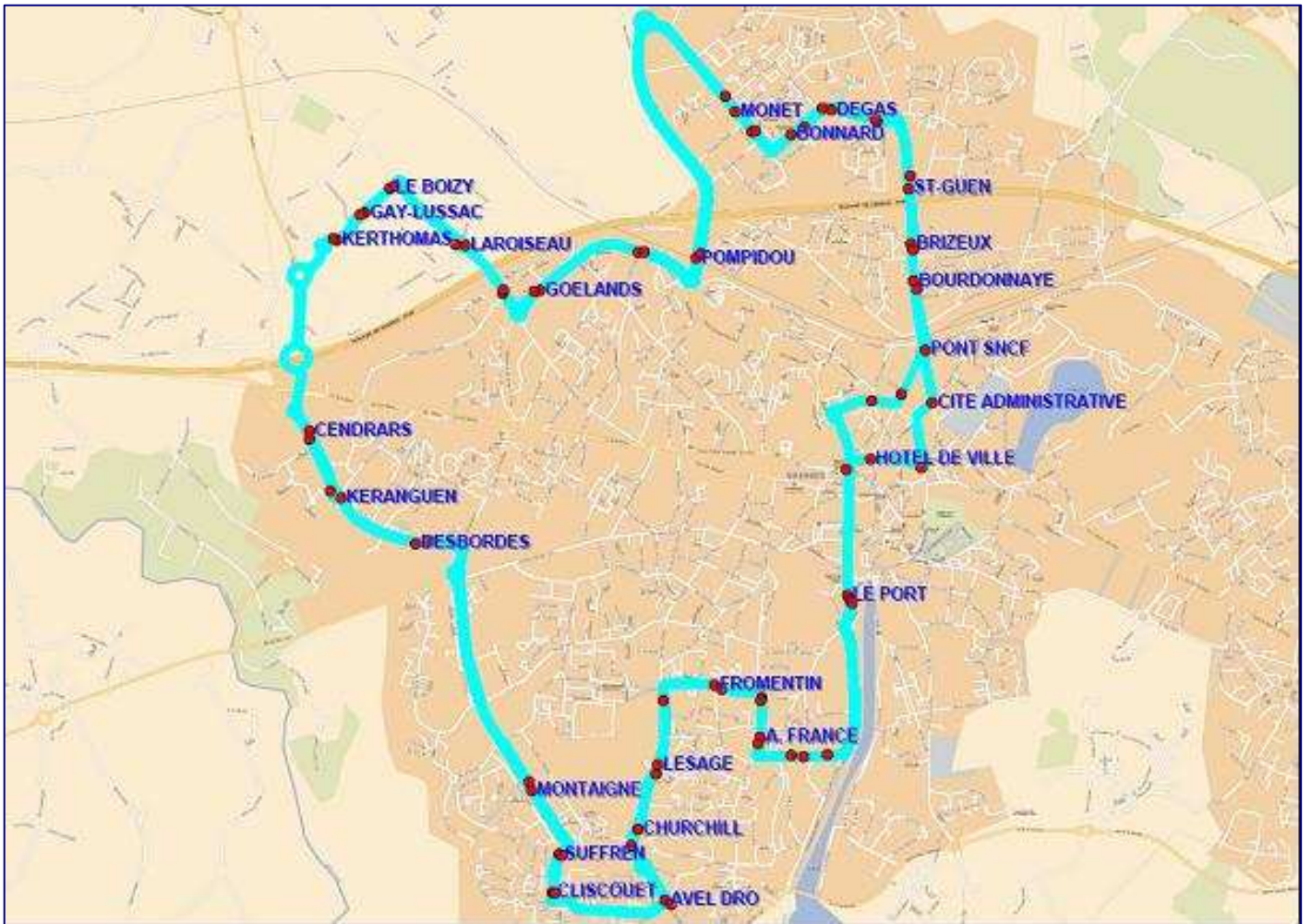
**Une ligne circulaire** (Kerthomas – Desbordes - Cliscouët – Radieuse – Le Port – République – Ménimur – Pompidou – Kerthomas) est créée.

Cette ligne fonctionne **3 soirs par semaine** (jeudi, vendredi et samedi).

A compter de septembre 2008, deux minibus assurent le service **de 20h30 à 22h45**, avec trois services dans chaque sens, à raison d'un service cadencé à l'heure à Kerthomas (20h45, 21h45, 22h45).

La ligne dessert les principaux lieux d'animation nocturne : les cinémas (Cinéville et Garenne), le Palais des Arts, le Chorus et le Bowling , les restaurants du centre ville...

Un titre de transport spécifique, à l'effigie du service, est créé. Il est commercialisé au prix de **1,30 Euro**, disponible à bord du véhicule, auprès du conducteur.





Le principe de ce nouveau service est simple :

- le TAD Zonal est organisé **de 9h à 16h** du lundi au samedi,
- Pour bénéficier de ce transport, le client TPV réserve son trajet jusqu'à **une heure avant son déplacement** en appelant le **02 97 01 22 88**.
- Le client voyage d'un **point d'arrêt existant** du réseau vers **un autre point d'arrêt existant**, soit d'une zone vers le réseau régulier, soit à l'intérieur de la même zone.

*Par exemple, un client peut voyager de Plougoumen à Baden ou encore être pris en charge à Elven et déposé à la Gare SNCF.*

- Les **réservations** sont possibles **du lundi au vendredi** de 8h à 16h et **le samedi matin** de 8h à 12h30.
- Le transport est assuré par un **véhicule adapté** au nombre de personnes.
- Le service est accessible avec un **titre oblitéré** : Ticket Unité, Mini carnet, Ticket 10 voyages.

## LES SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES

---

Comme chaque année, les services de transports scolaires sont adaptés aux évolutions des effectifs et aux rythmes de fonctionnement des établissements.

Ainsi, en septembre 2008 :

- **Trois services** sont **créés** pour répondre à l'évolution de la fréquentation du collège Notre-Dame La Blanche de Theix et des collèges d'Arradon en provenance de Ploeren.
- La **suppression de la classe le samedi matin** dans les écoles primaires conduit à la suppression des services de transports scolaires correspondants.
- Le **transfert des cours** du collège G. Gahinet d'Arradon du samedi matin au **mercredi matin** conduit à l'adaptation des services scolaires assurant le transport des élèves.

## LES OBJECTIFS DE FREQUENTATION

---

Les résultats attendus en retour à l'augmentation significative de l'offre de transport mise en place en septembre 2008 sont exprimés en terme de fréquentation.

Les évolutions classiques sont généralement comprises entre 0 et 5%.

Dès la **première année** de mise en œuvre du nouveau réseau, l'objectif de fréquentation est situé à **+ 9 %**.

En **année 2**, l'objectif de fréquentation cumulé est de **+ 13 %**.

En **année 3**, il est de **+ 20 %**.

## LE VOLET SOCIAL

---

Le développement du réseau de transports collectifs de la CAPV et les nouveaux services qui s'y rattachent permettent la création de :

- 7 à 8 emplois de conducteurs urbains,
- 1 poste de chargé ( e ) de clientèle pour le TAD Zonal,
- environ 10 emplois de conducteurs chez les transporteurs sous-traités,
- d'activité supplémentaire pour 3 à 4 entreprises de taxis, partenaires des TPV.

Ou généraliser en reprenant l'expression « la création d'une vingtaine d'emplois ».

## LES TARIFS AU 1<sup>er</sup> SEPT. 2008

### TARIFS APPLICABLES sur le RESEAU TPV à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008

Titres de transport	Tarif en vigueur par titre	Tarif proposé au 1 <sup>er</sup> septembre 2008 par titre
<b>Titres oblitérés :</b>		
Ticket unitaire	1,20 €	1,30 €
Mini carnet 4 voyages	4,20 €	4,20 €
Carnet 10 voyages	9,40 €	9,40 €
<b>Titres à vue :</b>		
Carte mensuelle Tango	31,00 €	31,00 €
Carte mensuelle Tango "sociale"	4,70 €	4,70 €
Complément Tango "sociale"	26,30 €	26,30 €
Carte mensuelle Samba	20,50 €	20,50 €
Carte mensuelle Saxo	21,50 €	21,50 €
Carte annuelle Music 1er et 2ème enfant	94,00 €	99,00 €
Carte annuelle Music 3ème enfant et suivants	47,00 €	49,00 €
Carte annuelle Symphonie	79,00 €	89,00 €
<b>Titres créés :</b>		
Titre service de soirée (visuel spécifique)		1,30 €
Familles nombreuses <i>à compter du 3<sup>ème</sup> abonnement</i>		50 % de réduction

**Prix de la carte annuelle scolaire subventionnée du Conseil Général du Morbihan pour la rentrée 2008 : 108 €**

La formule de la **réduction tarifaire accordée aux utilisateurs nombreux d'une même famille** (déjà initiée avec l'abonnement scolaire annuel MUSIC qui propose une réduction tarifaire de 50 % à partir du troisième abonnement) est **étendue aux abonnés mensuels**.

*Ainsi, une famille composée de deux abonnements annuels MUSIC et d'un abonnement mensuel TANGO bénéficie d'un avantage tarifaire de 50 % par mois sur le tarif mensuel.*

Soit un avantage  
tarifaire bien supérieur  
à 50% d'une carte  
Music...

**TARIFS APPLICABLES sur le RESEAU TPV**  
**à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008**  
**Tarifcation MOBI-BUS**



Titres de transport	Tarif en vigueur par titre	Tarif proposé au 1 <sup>er</sup> septembre 08 par titre
Trajets occasionnels :		
Chéquier 10 voyages	12,00 €	13,00 €
Trajets réguliers :		
Chéquier mensuel 54 voyages étudiants	21,50 €	21,50 €
Chéquier mensuel 54 voyages salariés	31,00 €	31,00 €



## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### **CONTACT CAPV :**

**Karine TISSOT, Responsable service Transports**

Tél : 02.97.68.14.24.

### **CONTACTS TPV :**

**Anne LE FOC'H, Chargée de communication**

**Wilfrid PROVOST, Directeur**

Tél : 02.97.01.22.10.

### **Pour tous renseignements pratiques sur le réseau TPV :**

Le site Internet des TPV : [www.tpv.fr](http://www.tpv.fr)

INFOBUS – Place de la République à Vanne